

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALLIANZ MULTI HORIZON 2036-2038

Part C (EUR)

FCP dont la Société de gestion est Allianz Global Investors GmbH, société du groupe Allianz Global Investors

CODE ISIN:
FR0010317735



Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est un FCP, relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, ayant pour objectif, en tant qu'OPCVM nourricier, celui de son maître Allianz Multi Horizon Long Terme. Rappel des objectifs de l'OPCVM maître: "L'OPCVM est un FCP, relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, ayant pour objectif de générer de la performance sur la durée de placement recommandé à travers une répartition dynamique des investissements, en privilégiant les marchés d'actions par rapport aux marchés de taux. Cette diversification des investissements, qui s'effectuera principalement par le biais d'OPC, permettra de limiter le risque spécifique à chaque classe d'actifs."

Un fonds nourricier est un fonds investi au minimum à 85% dans un seul autre OPCVM qui prend alors la qualification de maître. Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître. Nous investissons la quasi-totalité de l'actif dans l'OPCVM maître. Rappel de la politique d'investissement de l'OPCVM maître: «Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de: 46% MSCI EMU + 20% S&P 500 + 9% MSCI Europe Small Cap + 6% J.P. MORGAN EMU 5-7 Year + 4% ML French Government Inflation Linked + 4% MSCI Japan + 4% MSCI Emerging Markets Free + 3% MSCI Real Estate + 2% MSCI World Materials + 2% FT Gold Mines (in EUR).

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

Nous pourrions investir jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens et/ou FIA français. Dans le cadre de la stratégie action, nous pourrions être exposés sur des OPC classés actions mais également en direct dans la limite de 20% de l'actif net de l'OPCVM. Dans le cadre de la stratégie taux, nous pourrions être exposés sur des OPC classés obligations mais également faire appel à des instruments du marché monétaire et à des instruments du marché obligataire BBB dont 10% maximum inférieurs à BBB-. L'exposition sur l'ensemble des risques accessoires sera comprise entre 0 % et 25 % de l'actif net du FCP. Nous pourrions intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans les limites prévues par la réglementation, dans un but de couverture et d'exposition. Nous serons soumis à un risque de change à hauteur de 100% de l'actif.»

Les performances du nourricier seront inférieures à celles du maître en raison de ses propres frais de fonctionnement et de gestion.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour avant 11h00, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La part C, destinée à tous souscripteurs, capitalise les revenus chaque année.

Recommandation: Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 14 ans.

Profil de risque et de rendement

➔ A risque plus faible, ➔ A risque plus élevé, ➔
rendement potentiellement plus faible, rendement potentiellement plus élevé ➔



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Compte tenu de la stratégie mise en place, des actifs utilisés listés ci-dessus (principalement des OPC classés actions ou

obligations, via l'OPCVM maître) et de la volatilité constatée dans le passé, cet OPCVM appartient à la catégorie 6. Les OPCVM de catégorie 6 sont historiquement très volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur de l'OPCVM a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts ou actions d'un OPCVM de catégorie 6 peut fortement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Les risques importants non pris en compte par l'indicateur: NÉANT.

Les modalités de souscription et de rachat des OPCVM maître et nourricier sont détaillées dans la rubrique « modalités de souscription et de rachat » de leur prospectus/règlement.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	2,21 %
----------------	--------

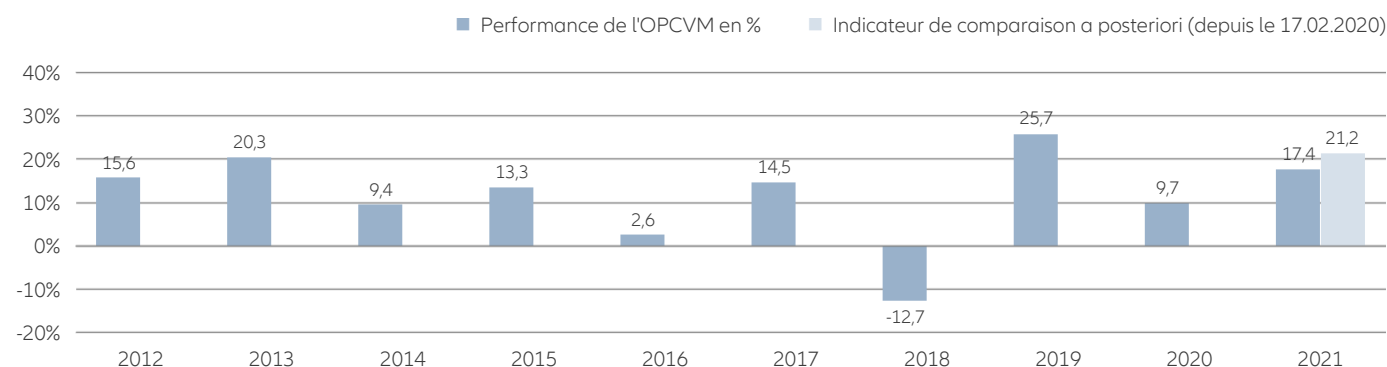
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	néant
---------------------------	-------

Ce chiffre se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent, clos le 31.12.2021, ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas: les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

Performances passées



Les performances passées affichées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le fonds a été lancé en 2006. Cette catégorie d'actions a été lancée le 16.05.2006.

Les performances de l'OPCVM ont été calculées en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank International GmbH – Paris Branch

Vous pouvez obtenir gratuitement copie du prospectus/rapport annuel/document semestriel en français de l'OPCVM ainsi que copie du prospectus, du document d'information clé pour l'investisseur et des rapports et comptes périodiques de l'OPCVM maître sur simple demande adressée à Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou à Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

La valeur liquidative ainsi que d'autres informations relatives à l'OPCVM sont disponibles auprès: d'Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou auprès: d'Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de

salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur <https://regulatory.allianzgi.com> et sur demande et sans frais en version papier.

L'OPCVM est soumis à la législation fiscale française. Cela peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus d'informations, merci de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 18.10.2022.